DÉFENSE

JEAN-MARIE BOCKEL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

«Jean-Marie Bockel salue les dispositions du nouveau Livre Bla matière de cyberdéfense»

Jean-Marie BOCKEL, ancien ministre, Sénateur du Haut-Rh d'un rapport d'information sur la cyberdéfense présenté au Commission des affaires étrangères, de la défense et d armées du Sénat, tient à saluer les dispositions du nouv Blanc en matière de cyberdéfense , en dépit de rése sur l'orientation générale du texte et notamment au s réduction annoncée de plus de 20 000 hommes, qui pourra nature à remettre en cause à long terme la performance de n de défense.

En effet, le nouveau Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité nationale, remis au Président de la République lundi 29 avril, confi **menaces** qui pèsent sur la **sécurité des systèmes d'information** et identifie très clairement les cyberattaques comme « *un première importance* » pour la France et ses alliés.

Le Livre blanc entend ainsi donner une nouvelle **impulsion** à notre politique de cyberdéfense, après le Livre blanc de 2008. Jea félicite à ce titre qu'un certain nombre de mesures évoquées répondent directement aux **préconisations** formulées dans **son ra**

Le Livre blanc consacre notamment le renforcement des **moyens humains** dédiés à la cyberdéfense, en particulier au sein de l' armées, afin d'atteindre un niveau comparable à nos partenaires britanniques et allemands, avec un accent sur la sensibilisation

En matière industrielle, le Livre blanc souligne la nécessité de maintenir une industrie nationale et européenne performante d cybersécurité en tant qu'élément essentiel de notre souveraineté. La capacité de résilience des **opérateurs d'importance vital** particulièrement sensibles sont cruciaux pour le bon fonctionnement de la nation, doit par ailleurs être renforcée à travers un dis approprié.

Enfin, une « ***doctrine nationale*** *de réponse aux agressions informatiques* » est mentionnée, faisant écho aux recommand Jean-Marie BOCKEL concernant les **capacités offensives**.

Le Sénateur se réjouit donc de cette étape importante vers une meilleure prise en compte des enjeux liés à la sécurité e systèmes d'information, et précise qu'il est désormais **urgent d'agir** sur la mise en œuvre de ses dispositions, notamment nombre d'évolutions **législatives et réglementaires**.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC